



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aulnay-sous-Bois, le 13 janvier 2022

Renforcement de la sécurité aux abords des églises de la Ville d'Aulnay-sous-Bois



À la suite des saccages de la Basilique Saint-Denis, de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Romainville et de l'église Saint-Pierre de Bondy, qui ont tristement marqué ce début d'année, la Municipalité d'Aulnay-sous-Bois a pris la décision de renforcer la présence de sa Police Municipale aux abords des lieux de cultes catholiques.

Dès aujourd'hui, nous intensifions le passage des patrouilles de Police devant les 6 églises de la commune. Une vigilance toute particulière est également de mise grâce à notre système de vidéoprotection 24h/24.

Depuis le début de l'année, 8 églises ont été profanées sur l'ensemble du territoire national. En 2021, 686 actes anti-chrétiens ont été enregistrés. Cette situation est intolérable et doit cesser.

Je demande également à la Préfecture de Police d'avoir une surveillance accrue de tous nos lieux de cultes : églises, synagogues, mosquées, temples ...

La liberté de culte est un principe sacré de notre République. Quiconque s'en prend à un édifice religieux s'en prend à la Nation française dans son intégralité.

La Municipalité met tout en œuvre afin de protéger les lieux de culte sur son territoire et garantir la sécurité des fidèles.

Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois

RELATIONS PRESSE

Mairie d'Aulnay-sous-Bois
1 Place de l'Hôtel de Ville - BP 56
93602 Aulnay-sous-Bois CEDEX

Téléphone : 01 48 79 44 55
maire@aulnay-sous-bois.com